

Concours de Unes : Transformez votre classe en salle de rédaction !

Délégation à l'éducation aux médias et à l'information CLEMI

Affaire suivie par :
Katuska Truitard
CLEMI de l'académie de Créteil
Tél : 01 57 02 62 12
Mél : clemicreteil@ac-creteil.fr
4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex

Texte adressé à Mesdames et messieurs les proviseurs des lycées, lycées professionnels ; les directeurs d'ÉREA et de l'ERPD, Mesdames et messieurs les principaux des collèges, Mesdames et messieurs les directeurs d'école s/c de Mesdames et Messieurs les inspecteurs académiques, directeurs académiques des services de l'Éducation nationale de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis, du Val de Marne..

Références :

Circulaire MENE2202370C « Une nouvelle dynamique pour l'éducation aux médias et à l'information. Généralisation de l'éducation aux médias et à l'information » publiée au BO du 24 janvier 2022.

Le concours de Unes, une action phare de la Semaine de la presse et des médias dans l'École®

Organisé par le CLEMI de l'académie de Créteil dans le cadre de la Semaine de la presse et des médias dans l'École®, en partenariat avec l'Agence France Presse (AFP), le concours de Unes est ouvert à tous les élèves des écoles, collèges et lycées et unités pédagogiques de France et des établissements français à l'étranger. Peuvent participer des groupes classes ou des clubs.

Il propose 3 catégories de participation au choix : « Unes » imprimées, « Unes » numériques et « Unes » en langues vivantes (langues de travail de l'AFP : anglais, arabe, allemand, espagnol, portugais).

Le concours de Unes est une action proposée en partenariat avec l'Agence France-Presse (AFP), Cette action phare de la Semaine de la presse et des médias dans l'école® est soutenue par le titre de presse [les Jours](#), les éditeurs [Bayard Jeunesse](#), [Talents hauts](#), [la Salamandre](#), [A fond](#) ; [Kézako mundi](#), [Sarbacane](#), [Glénat](#) et [PKJ](#).

Calendrier du concours :

Les inscriptions sont ouvertes du 12 janvier au 13 mars 2024 :

<https://clemi.ac-creteil.fr/spip.php?article969>

Pour les collégiens et les lycéens, le concours se déroule le mardi 19 mars.

Les élèves doivent envoyer leur Une avant 16h (heure locale de l'établissement).

Pour les écoliers, le concours se déroule du mardi 19 mars au vendredi 22 mars.

Les Unes doivent être envoyées au plus tard le 22 mars à 16h (heure locale de l'établissement).

Une action pour aborder et consolider les fondamentaux de l'EMI

Le principe du concours est simple : il s'agit de concevoir une « Une » de presse à partir de dépêches et visuels de l'AFP.

L'enseignant qui a inscrit sa classe reçoit le lundi 18 mars en fin de journée, un panier de dépêches et de visuels AFP datés du lundi 18 mars 2023. A ses élèves, le 19 mars, de s'en emparer et de se réunir en comité de rédaction pour définir une ligne éditoriale, sélectionner, hiérarchiser les informations qui feront leur Une. Comme de véritables journalistes, ils devront choisir le titre de leur publication, illustrer leurs sujets, travailler sur la maquette, finaliser leur Une.

Inscriptions, règlement et documents d'accompagnement sur le site du CLEMI de l'académie de Créteil : <http://clemi.ac-creteil.fr/spip.php?article969>

La référente académique EMI, coordonnatrice académique du Clemi

Elodie Gautier